

MOT DE LA MAIRESSE – JUIN 2018

Chers dionysiennes et dionysiens,

SUIVI AVEC BONDUELLE : Notre prochaine rencontre se tiendra le 6 juin prochain. Au cours des dernières semaines, l'entreprise a poursuivi ses interventions d'inspection et de mises à niveau de leurs équipements. Ils ont, entre autres, procédé à l'embauche d'un responsable technique dédié au volet de gestion des pré traitements de leurs eaux usées. Soyez assurés que nous suivons de près l'évolution de cet important dossier.

RÈGLEMENT SUR LES CHIENS : L'arrivée du beau temps et des activités extérieures m'amènent à revenir sur ce sujet qui me tient à cœur. Nous vous rappelons que nous avons une réglementation qui oblige tous les propriétaires de chiens à se procurer une médaille afin d'enregistrer leur animal. Les propriétaires ont également l'obligation d'être en contrôle de leur animal ce qui veut dire que dès qu'il est à l'extérieur de la maison, le chien doit être retenu au moyen d'un dispositif l'empêchant de sortir du terrain. Parmi ses obligations, le propriétaire doit ramasser les excréments de son animal peu importe qu'ils soient sur son terrain privé, sur le terrain d'un autre citoyen ou sur un espace public. Vous trouverez dans les prochaines pages un extrait de cette réglementation. Je remercie à l'avance tous les propriétaires de chiens de s'assurer d'être conformes. Ces mesures ont pour premiers objectifs de bien vivre ensemble dans le respect de tous et d'assurer la sécurité des citoyens.

ABATTAGE D'ARBRES DANS LE PARC DES PATRIOTES : Vous l'aurez peut-être constaté, nous avons dû abattre des arbres matures dans le parc. Malheureusement ceux-ci étaient malades et irrécupérables et surtout ils représentaient un danger. Conformément à notre réglementation, ils seront remplacés par de nouveaux arbres mais au courant de l'automne seulement. J'en profite pour vous rappeler que la municipalité a en effet une réglementation sur les arbres qui prévoit que tous propriétaires voulant couper un arbre doit demander un permis à la municipalité et procéder à son remplacement.

RETOUR SUR LA SOIRÉE DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES : J'aimerais revenir sur la soirée de reconnaissance des bénévoles qui a eu lieu le 17 mai dernier. Cette soirée organisée et animée par notre nouveau coordonnateur des loisirs et de la vie communautaire, Antoine Noël, a été un réel succès. Plusieurs surprises étaient au rendez-vous, pour ne nommer que la présence du musicien et chanteur William Croft qui a agrémenté notre soirée et contribué à créer une ambiance de « gala ». Nous avons eu aussi la grande surprise d'un message vidéo de nulle autre que Chantale Lacroix qui s'est adressée à nos bénévoles dionysiens pour les féliciter et les remercier de leur implication. Des prix de présence ont été tirés grâce à la générosité de nombreux commanditaires. Félicitations et merci Antoine pour cette belle soirée réussie à tous points de vue et merci aux bénévoles qui ont mis la main à la pâte au cours de l'évènement et après pour tout remettre en ordre. Merci à tous, on ne le répétera jamais assez, chaque minute donnée en bénévolat fait la différence et tous ceux qui en bénéficient l'apprécient grandement. Merci!

SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU CLASSÉ PARMIS LES 38 PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC DEPUIS 2007! : Cette année, l'assemblée annuelle de l'association qui célébrait ses 20 ans, avait lieu dans le Bas du Fleuve et les villages hôtes étaient Cacouna, Kamouraska et Notre-Dame du Portage. C'est toujours une grande inspiration que d'aller découvrir ces beaux coins de pays et de partager avec d'autres élus les grands défis auxquels nous devons faire face afin de tirer notre épingle du jeu. Chaque fois, à mon retour, je regarde notre village avec d'autres yeux en me disant qu'il n'a rien à envier aux 37 autres. Ce qui en fait un village exceptionnel c'est d'abord ses patrimoines architectural, naturel, religieux et historique mais aussi son patrimoine humain, ce qu'on appelle l'Art de vivre. À cela, on ajoute la fierté des résidents qui ont à cœur l'entretien et l'embellissement de leur site. Il est certain que ce qui nous caractérise hors des frontières de notre village, c'est tout d'abord notre Histoire avec la présence de la Maison nationale des Patriotes qui est un important moteur touristique qui enrichit l'offre de toute une grande région, notre Fête du Vieux Marché, notre Église aux airs de cathédrale avec sa cloche bientôt inaugurée, nos bonnes tables, nos gîtes, nos boutiques, tous les services d'accueil qui font de Saint-Denis un endroit accueillant et enfin, notre dynamisme. Je voulais partager avec vous cette grande fierté d'être classé parmi les plus

beaux villages du Québec, nous pouvons nous féliciter pour chaque geste posé tous les jours individuellement qui collectivement, contribue à ce classement. Merci à tous!

ACTIVITÉS À VENIR : C'est le début de la saison estivale dont le coup d'envoi a été donné avec la longue fin de semaine ensoleillée de la Fête des Patriotes. Je vous invite à consulter les pages suivantes pour vous tenir au courant de la programmation tant de la municipalité que des organismes locaux mais aussi des commerçants. Pour les habitués des réseaux sociaux, n'hésitez surtout pas à partager les publications, plus nous le ferons et plus grande sera notre visibilité. Les retombées économiques qui en découleront permettront d'assurer la survie de tous les acteurs locaux qui contribuent à notre renommée mais aussi avant tout à notre qualité de vie. C'est l'affaire de tous et nous y serons tous gagnants.

Bon début d'été à tous!

Ginette Thibault, mairesse de Saint-Denis-sur-Richelieu